

Cuba réitère qu'elle ne reconnaît aucune autorité morale ou légale à l'OEA



La Havane, 12 février, (RHC).- Cuba a réitéré qu'elle ne reconnaît aucune autorité morale ou légale à l'OEA, l'Organisation des États Américains. Notre pays a ainsi réagi à une conférence organisée par son secrétaire général Luis Almagro sur la réforme de la Constitution chez nous.

Eugenio Martínez, directeur général de l'Amérique Latine et des Caraïbes au ministère cubain des Affaires étrangères, a donné lecture de la déclaration qui rappelle à Luis Almagro et à l'OEA qu'ils n'ont pas le droit de débattre officiellement sur la Constitution d'un État qui n'est pas membre de l'organisation et qui n'est pas assujéti à son système de traités.

«Cuba ne fait pas partie de l'OEA, une organisation qui a foulé aux pieds les droits des peuples de Notre Amérique. Elle n'en fera pas partie et donc, elle n'a aucune obligation légale ou morale envers cette organisation, ses fonctionnaires et ses autorités.

Une fois de plus, le secrétaire général de l'OEA se trompe lourdement en tentant de répéter une fois plus le scénario échoué contre Cuba.

La Constitution de Cuba émane de l'autorité souveraine de son peuple qui en a démocratiquement débattu et qui, le 24 février, la votera aussi démocratiquement et massivement. »

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/183398-cuba-reitere-quelle-ne-reconnait-aucune-autorite-morale-ou-legale-a-loea>



Radio Habana Cuba